Accepté dans plusieurs Masters 2, lequel choisir?

Par **Pyo**, le **12/07/2011** à **18:34**

Bonjour, après une année Erasmus je souhaitais intégrer un Master 2 en Droit Européen (voie professionnelle ou recherche, peu m'importe en réalité).

J'ai été admis dans 4 universités:
- Toulouse I, M2 Droit Européen (professionnel ou recherche)
- Paris II Assas, M2 Droit de l'Union Européenne (recherche)
- Bordeaux IV, M2 Droit Communautaire et Européen (recherche)
- Grenoble, M2 Droit International et Européen (recherche)

Je ne sais trop lequel choisir - même si Toulouse et Paris me semblent les plus intéressants. Avez-vous des informations précises sur la qualité ou les débouchés de ces masters, et pourriez-vous m'aider à aiguiller mon choix?

Merci beaucoup!!

Par **bulle**, le **13/07/2011** à **10:20**

Bonjour,

Pour les débouchés, sachant qu'il s'agit quasiment tous de M2 recherche, les débouchés professionnels directs sont très limités. Donc je dirais que la suite à ces M2 sont les concours ou un doctorat.

Quel est votre projet professionnel?

Par **Pyo**, le **14/07/2011** à **12:19**

Et bien en réalité il n'est pas tout à fait défini.
J'hésite entre tenter de trouver un poste de juriste en entreprises, ressources humaines, ...
Ou bien tenter le concours d'avocat.
Sans exclure de continuer vers le doctorat ...

C'est pour cette raison que je m'interroge sur le choix de masters; si c'est plus pertinent de choisir un master professionnel (Toulouse) ou un master dans une université prestigieuse

mais avec option recherche (Paris II)?

Par **alex83**, le **14/07/2011** à **14:28**

Bonjour,

Avec toutes ces hésitations, difficile de vous aider !

;-)

Image not found or type unknown

Par **Pyo**, le **16/07/2011** à **12:51**

Oui, c'est pour cette raison que j'aurais souhaité savoir, faute de pouvoir être plus précis dans mon projet professionnel, quel master m'ouvrira le plus de portes ensuite ... par exemple, est-ce qu'avoir effectué un master 2 professionnel et non recherche m'empêchera par la suite de continuer vers une thèse si l'envie m'en prends?
Ou bien, est-ce que la réputation d'Assas vaut pour tous leurs masters 2, ou bien celui de Toulouse peut avoir la même valeur ensuite que celui d'une fac parisienne réputée?

Par **bulle**, le **16/07/2011** à **16:57**

[quote="Pyo":20vl0550] est-ce qu'avoir effectué un master 2 professionnel et non recherche m'empêchera par la suite de continuer vers une thèse si l'envie m'en prends?[/quote:20vl0550]

Je ne sais pas comment cela se passe exactement mais c'est totalement illogique comme choix. Le parcours professionnel a pour but de s'insérer dans la vie professionnelle ensuite. Après 4 années de droit vous n'avez même pas une petite idée de votre projet professionnel? C'est bien beau de faire une thèse qui vous prendra du temps mais pour en faire quoi au final, telle est la question...

La vraie question est celle de savoir pourquoi avez vous candidaté à ce M2 pro alors que les autres sont des M2 recherche?

Par **Pyo**, le **17/07/2011** à **00:41**

Oui en réalité je me suis mal exprimé. Disons que jusqu'à maintenant les seules certitudes que j'avais étaient les matières qui me plaisaient le plus: droit européen essentiellement. J'ai donc organisé mon parcours universitaire en les choisissant comme spécialités. Le problème est qu'étant parti une année en Erasmus pour mon M1, j'ai perdu du vue mon orientation et

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ne me suis rappelé qu'il y a un mois que je devais faire un choix décisif. Faute d'y avoir réfléchi j'ai simplement envoyé des candidatures à tous les M2 Droit européen et que j'ai pu trouver - la plupart orientés recherche - et me voilà avec ce choix aujourd'hui.

Pour le moment je ne me vois pas continuer sur la voie universitaire pour trois années de plus, donc j'envisage plutôt par la suite soit d'intégrer un IEJ, soit de tenter un concours de la fonction publique, ou encore essayer le secteur privé en tant que juriste en entreprise. D'où la priorité que j'ai donnée au M2 professionnel de Toulouse (qui est d'ailleurs aussi orienté recherche, il me faudra juste décider quelle voie je compte suivre à la rentrée).

Je me demandais seulement si malgré tout, le M2 recherche de Paris-Assas n'aurait pas, en dépit de l'orientation recherche, une valeur ajoutée vu la notoriété de l'établissement ...?

Par **bulle**, le **17/07/2011** à **09:55**

[quote="Pyo":1vo2qnfh]Je me demandais seulement si malgré tout, le M2 recherche de Paris-Assas n'aurait pas, en dépit de l'orientation recherche, une valeur ajoutée vu la notoriété de l'établissement ...?[/quote:1vo2qnfh]

Je dirais probablement que oui.

Par **d4im**, le **25/07/2011** à **11:34**

[quote="bulle":3ualp9rw]Bonjour,

Pour les débouchés, sachant qu'il s'agit quasiment tous de M2 recherche, les débouchés professionnels directs sont très limités. Donc je dirais que la suite à ces M2 sont les concours ou un doctorat.

[/quote:3ualp9rw]

Petite parenthèse : les M2R ne mènent pas forcément aux concours ou au doctorat.
La différence entre les R et P est minime : certains masters 2 s'affirment même être R et P à la fois (il suffit de regarder les Master d'Assas ou de Descartes pour s'en rendre compte).
Il est de, toute facon, impossible de se retrouver avec une promo de 25 étudiants de M2R souhaitant faire une thèse.

Par **Pyo**, le **25/07/2011** à **14:19**

Pour rebondir sur le sujet, c'est aussi ce que me disait une étudiante rencontrée il y a quelques jours: qu'il valait parfois mieux choisir la voie recherche puis faire un stage de 3 mois pendant les grandes vacances, ce qui revient, peu ou prou, au stage réalisé en M2 voie professionnelle.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **01/09/2011** à **16:08**

Bonjour,

Pour ma part ne sachant précisément que faire suite à mon Master II, car tout le monde n'a pas la chance d'avoir un projet entièrement défini même après cinq ans de droit, j'ai privilégié le Master pro.
Je pense avoir bien fait, car sur mon CV j'ai un stage de 5 mois et je ne me suis pas pour autant fermée la voie du doctorat, puisque l'université m'a fait savoir qu'il était tout à fait possible de poursuivre après un master pro.
Les master pro ne ferment pas les portes du doctorat, il faut par contre avoir rédigé au moins un mémoire pour justifier d'une expérience de recherche au cours du master.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés